

PROE
Secrétariat du Programme régional océanien de
l'environnement

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

PROE
États financiers
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

SOMMAIRE

	Page
Rapport de la direction générale	1
Rapport des commissaires aux comptes	3
État des performances financières	6
État de la situation financière	7
État des variations des fonds et réserves	8
Tableau des flux de trésorerie	9
Notes accompagnant les comptes	10

PROE
Rapport de la direction
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

La Direction générale présente le rapport annuel avec les états financiers du Secrétariat pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, comme indiqué dans les pages qui suivent et dans le rapport indépendant des auditeurs ci-joint, conformément au règlement financier du Secrétariat.

Direction générale:

La Direction générale en poste lors de la rédaction de ce rapport est composée des membres suivants :

Leota Kosi Latu – Directeur général
Roger Cornforth – Directeur général adjoint
Netatua Pelesikoti – Directrice de la division Changement climatique
Stuart Chape – Directeur de la division Biodiversité et gestion écosystémique
Clark Peteru – Conseiller juridique
Simeamativa Vaai – Conseillère en ressources humaines
Petra Chan Tung – Conseillère financière et administrative

Activité principale :

Le PROE vise à promouvoir la coopération dans la région du Pacifique et à prêter son concours en vue de protéger et d'améliorer l'environnement de celle-ci ainsi qu'à pérenniser le développement durable pour les générations présentes et futures.

Résultats opérationnels:

Nous sommes heureux de présenter les résultats opérationnels suivants du Secrétariat pour l'exercice au 31 décembre 2016 :

- Pendant l'année, le Secrétariat a dépensé 16,04 millions USD, par rapport à une dépense de 16,32 millions USD en 2015, témoignant de la maîtrise active des coûts par la direction, qui a généré des économies durant cette période.
- L'excédent net de la période était de 346 898 US, par rapport à un déficit net de 261 729 USD en 2015
- La décision judicieuse de la direction de maintenir des avoirs principalement en USD afin de réduire la position de change a entraîné une baisse des pertes de change, qui sont passées de 344 333 USD en 2015 à 98 258 USD en 2016.
- Grâce à l'excédent net de 346 898 USD, le solde négatif des réserves totales a baissé, passant de 778 112 USD en 2015 à 468 160 USD en 2016, une amélioration notable.
- La direction reconnaît la nécessité de continuer à préserver la durabilité du financement afin d'éliminer les réserves négatives et de garantir une position financière solide pour le Secrétariat à l'avenir.
- Le défi à venir pour le Secrétariat sera l'effort collectif des Membres et de la Direction générale visant à réduire, pour finalement éliminer, l'ensemble des réserves négatives de 468 160 USD des réserves totales. Par conséquent, le Secrétariat doit se concentrer sur la recherche de fonds provenant des Pays membres et des donateurs afin de résoudre la question des réserves négatives et, par ce biais, la durabilité financière globale du PROE à long terme.

Responsabilité à l'égard des états financiers et de la situation

L'établissement des états financiers ci-joints incombe à la direction. Ils ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière et les montants qui y figurent sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

La direction a mis en place et en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne assortis de règles et de procédures clairement définies. Ces systèmes ont pour objet de fournir l'assurance raisonnable que nos documents comptables sont fiables et forment une base appropriée pour la préparation d'états financiers fidèles et que nos actifs sont dûment protégés.

Les Membres du PROE supervisent les responsabilités de la direction concernant l'établissement des rapports financiers. Les états financiers ont été examinés et approuvés par les Membres du PROE sur la recommandation de la direction.

Nos commissaires aux comptes (Betham & Co.), désignés par les Membres du PROE, ont vérifié nos états financiers. Leur rapport ci-joint décrit la portée de leur examen et présente leur avis.

PROE
Rapport de la direction
pour l'exercice clos au 31 décembre 2015

Nous sommes d'avis que :

- a. Le compte de résultat ci-joint a été dressé de sorte à donner une image fidèle des résultats du Secrétariat pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- b. L'état ci-joint de la situation financière a été dressé de sorte à donner une image fidèle de la situation du Secrétariat au 31 décembre 2016 ;
- c. Le tableau des fluctuations des réserves ci-joint a été dressé de sorte à donner une image fidèle des fluctuations des fonds et des réserves du Secrétariat pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ; et
- d. Le tableau des flux de trésorerie ci-joint a été dressé de sorte à donner une image fidèle des flux de trésorerie du Secrétariat pour l'exercice clos au 31 décembre 2016.

À notre connaissance, aucune circonstance ne pourrait contribuer à rendre les renseignements contenus dans les états financiers trompeurs ou inexacts.

Nous autorisons les états financiers ci-joints à être arrêtés au nom de la Direction générale du Secrétariat.

Leota Kosi Latu
Directeur général

Roger Cornforth
Directeur général adjoint

30 mai 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXTERNES

Aux membres du PROE (Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement)

Rapport sur l'audit des états financiers

Avis

Nous avons réalisé un audit des états financiers du PROE (le Secrétariat), qui intègrent :

- L'état de la situation financière au 31 décembre 2016 ;
- le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos ; et
- les notes complémentaires, y compris un résumé des principales conventions comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers ci-joints décrivent de manière juste, dans tous ses aspects significatifs, la situation financière du Secrétariat au 31 décembre 2016, ainsi que ses résultats financiers et flux de trésorerie pour l'exercice clos, conformément aux normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards - IFRS*).

Fondement de notre avis

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales en la matière (ISA). Nos responsabilités au titre de ces normes sont plus amplement décrites à la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers* de notre rapport. Conformément au *Code de déontologie à l'usage des comptables professionnels* (Code IESBA) de l'International Ethics Standards Board for Accountants, ainsi qu'aux exigences déontologiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers au Samoa, nous sommes indépendants du Secrétariat et avons satisfait nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences et au Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour formuler notre avis.

Autres informations

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations sont constituées du Rapport de la direction joint aux états financiers, mais n'incluent pas les états financiers et notre rapport d'audit relatif à ceux-ci.

Notre appréciation des états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de garantie quant à celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, nous sommes chargés de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, d'évaluer si celles-ci présentent une quelconque contradiction avec les états financiers ou avec les informations obtenues dans le cadre de notre audit ou semblent comporter des inexactitudes significatives. Si, sur la base de notre travail, nous estimons que ces autres informations sont inexactes, nous nous devons de le signaler. Nous n'avons rien à déclarer à cet égard.

Responsabilité de la direction et des personnes responsables de la gouvernance des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne que la direction estime nécessaire afin de permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitude significative résultant d'une quelconque fraude ou erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est chargée d'évaluer la capacité du Secrétariat à poursuivre son exploitation, de divulguer, le cas échéant, les problématiques liées à la continuité de son exploitation et de se fonder sur cette base comptable, sauf si la direction entend liquider le Secrétariat ou cesser ses activités, ou n'a aucune autre alternative réaliste que de procéder ainsi.

Les personnes responsables de la gouvernance sont également chargées de superviser le processus d'établissement de l'information financière du Secrétariat.

Responsabilités des commissaires aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers

Notre objectif est d'acquiescer l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne présentent aucune inexactitude significative, résultant d'une quelconque fraude ou erreur, et d'émettre un rapport d'audit reflétant notre opinion. Une assurance raisonnable constitue un degré élevé de garantie, mais ne certifie pas qu'un audit mené à bien conformément aux ISA détectera systématiquement une inexactitude significative si celle-ci existe. Les inexactitudes peuvent résulter d'une quelconque fraude ou d'une erreur et sont considérées comme étant significatives, individuellement ou collectivement, s'il peut être raisonnablement estimé qu'elles influenceront les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux ISA, nous avons exercé notre jugement professionnel et fait preuve de scepticisme professionnel tout au long du processus. Nous avons également :

- identifié et évalué les risques d'inexactitude significative des états financiers, qu'elle résulte d'une fraude ou d'une erreur, conçu et appliqué des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenu des preuves d'audit suffisantes et appropriées pour fonder notre avis. Le risque de ne pas détecter une inexactitude significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui inhérent à une inexactitude résultant d'une erreur, dans la mesure où la fraude implique une connivence, une falsification, une omission intentionnelle, une fausse déclaration ou une violation du contrôle interne.
- pris en considération le contrôle interne applicable à l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non afin d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne du Secrétariat.
- évalué le caractère adéquat des conventions comptables utilisées et la nature raisonnable des estimations comptables et des divulgations y afférentes effectuées par la direction.
- établi des conclusions quant au caractère adapté de l'usage par la direction de la base d'exploitation comptable et, sur la base des éléments probants obtenus, déterminé si des inexactitudes significatives existent en ce qui concerne les événements ou conditions pouvant jeter un doute raisonnable quant à la capacité du Secrétariat à poursuivre son exploitation. Si nous concluons qu'une inexactitude significative existe, nous sommes tenus de signaler dans notre rapport d'audit les informations y afférentes figurant dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre avis. Nos conclusions reposent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent conduire le Secrétariat à cesser de poursuivre son exploitation.
- évalué la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris des divulgations, et déterminé si les états financiers reflètent les transactions et événements sous-jacents d'une manière permettant une présentation fidèle.

Nous avons communiqué avec les personnes responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée supposée et la chronologie de l'audit, ainsi que les principales conclusions d'audit, y compris toute lacune significative en matière de contrôle interne, identifiée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux exigences de réglementation financière du PROE

En application de l'article 32 du règlement financier du PROE, nous portons à votre connaissance les points suivants. Notre avis d'audit n'est pas modifié sur la base de ces points :

- a) L'étendue et la nature de notre examen ont été expliquées à la section sur la *Responsabilité des commissaires aux comptes* ci-dessus et sont conformes aux normes internationales d'audit. Les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ont été préparés en conformité avec les normes internationales d'information financière.
- b) Aucun fait spécifique ne compromet l'exhaustivité et la fidélité des comptes.
- c) Nous confirmons la fidélité des registres de l'équipement suite à l'inspection physique des nouveaux biens et à la vérification des biens cédés pendant la période comptable.
- d) Les procédures financières du PROE sont satisfaisantes d'après notre examen des procédures financières nécessaires à la formulation de l'avis des commissaires aux comptes exprimé plus haut.
- e) La couverture des biens du PROE est satisfaisante d'après notre examen des documents d'assurance.
- f) Le PROE comptabilisait une position de réserve négative au 31 décembre 2016 de (468 160 USD) dollars. Ce chiffre représentait une amélioration par rapport à la position de réserve négative déclarée le 31 décembre 2015 de (778 112 USD) dollars. En outre, le PROE présentait un excédent net de 346 898 USD pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre un déficit net de (261 729 USD) dollars pour l'année précédente.

Malgré l'amélioration des résultats financiers de 2016, la capacité du PROE à poursuivre son exploitation dépend du financement continu des états membres et des donateurs. Un financement supplémentaire est nécessaire pour permettre au Secrétariat de restaurer une position de réserve positive.

BDO Samoa
Comptables agréés

Ernest Betham
Associé

Apia
Samoa.
30 mars 2017

PROE
État de la situation financière
au 31 décembre 2016

	Notes	2016 \$	2015 \$
Recettes			
Contributions des Membres	5	1 005 105	1 427 454
Frais de gestion des programmes	19	953 541	1 129 449
Recettes des fonds des programmes/donateurs	19	12 728 902	12 138 382
Autres recettes du fonds des donateurs	6	1 519 341	1 389 464
Amortissement des produits comptabilisés d'avance	8	83 275	83 256
Autres recettes	7	191 218	185 887
Recettes totales		16 481 381	16 353 892
Dépenses			
Direction générale et services administratifs		3 060 920	3 944 401
Changement climatique	20	3 730 512	4 461 049
Biodiversité	20	3 554 534	3 260 947
Gestion des déchets	20	4 256 753	3 537 387
Surveillance environnementale	20	1 187 103	892 761
Amortissement et réduction de valeur	11/12	253 961	228 912
Dépenses totales		16 043 783	16 325 457
Surplus / (Déficit) Avant revenu financier net et change		437 599	28 435
Produits financiers nets	9	7 558	54 169
Opérations de change (pertes)		(98 258)	(344 333)
Surplus/ Déficit net		346 898	(261 729)

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

PROE
État de la situation financière
au 31 décembre 2016

ACTIFS	Notes	2016 \$	2015 \$
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	3 085 988	3 154 998
Immobilisations incorporelles	12	281 322	375 097
Total Actifs non courants		3 367 310	3 530 095
Actifs courants			
Actifs disponibles	13	7 285 880	4 178 036
Dépôts à terme	14	6 366	1 092 581
Créances et paiements anticipés	15	13 532	72 848
Total Actifs courants		7 305 777	5 343 465
TOTAL ACTIFS		10 673 088	8 873 560
RÉSERVES ET PASSIFS			
Réserves			
Fonds de base		(1 154 445)	(1 501 343)
Réserve générale		501 425	501 425
Fonds spécifique	16	184 860	221 806
Total réserves		(468 160)	(778 112)
Dettes à long terme			
Produits comptabilisés d'avance	8	2 790 846	2 874 140
Total passifs non courants		2 790 846	2 874 140
Dettes à court terme			
Fonds des programmes/donateurs	19	7 296 887	5 467 956
Dettes et créances	18	169 815	348 649
Provisions au titre des droits des employés	17	800 424	877 671
Partie courante des produits comptabilisés d'avance	8	83 275	83 256
Total passifs courants		8 350 402	6 777 532
TOTAL RÉSERVES ET PASSIFS		10 673 088	8 873 560

Signé pour le compte des Membres du PROE

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

	Notes	Fonds de base \$	Réserve générale \$	Spécifique Réserve \$	Total \$
Solde au 1er janvier 2015		(1 238 598)	501 425	244 542	(492 631)
Déficit net pendant l'exercice		(261 729)	-	-	(261 729)
Réserves utilisées pendant		(1 016)	-	(22 736)	(23 752)
Solde au 31 décembre 2015		(1 501 343)	501 425	221 806	(778 112)
Surplus net pendant l'exercice		346 898	-	-	346 898
Réserves utilisées pendant l'exercice	16	-	-	(36 946)	(36 946)
Solde au 31 décembre 2016		(1 154 445)	501 425	184 860	(468 160)

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

Flux de trésorerie des activités de fonctionnement	Notes	2016	2015
		\$	\$
Contributions des Membres		1 005 105	1 243 135
Intérêts reçus		22 158	83 071
Fonds des programmes/donateurs	19	15 486 784	14 000 376
Fonds des donateurs non liés aux programmes	6	1 519 341	1 389 464
Autres recettes		229 739	696 630
Frais de personnel – Services généraux		(2 210 629)	(2 564 484)
Frais de personnel – Programmes		(3 606 545)	(3 886 840)
Coûts des services généraux		(1 085 521)	(1 529 683)
Frais de gestion des programmes		(9 112 423)	(8 516 264)
Flux nets de trésorerie des activités de fonctionnement		2 248 008	915 405
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Réserves utilisées pendant l'exercice		(36 946)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	11	(91 175)	(42 273)
Flux nets de trésorerie des activités d'investissement		(128 121)	(42 273)
(Diminution)/Augmentation nette des avoirs en liquide		2 119 887	873 132
Avoirs en liquide au début de l'exercice		5 270 617	4 741 818
Effets des variations des cours des monnaies étrangères		(98 258)	(344 333)
Solde de clôture	13	7 292 246	5 270 617

Les notes font partie intégrante des états financiers ci-dessus.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

1. Informations générales

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale de la région Pacifique et est domicilié à Samoa.

La principale activité du PROE est de promouvoir la coopération dans la région du Pacifique Sud et de prêter son concours en vue de protéger et de renforcer l'environnement de celle-ci ainsi que d'assurer son développement durable pour les générations futures.

La publication des états financiers a été autorisée par le Directeur général du PROE le 30 mars 2017.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont décrites ci-après.

a. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été établis conformément aux exigences du règlement financier du PROE qui prescrit l'adoption des normes internationales d'information financière de l'International Accounting Standards Board (IASB) lors de leur préparation.

b. Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique sauf mention contraire. Les principales méthodes comptables sont décrites pour faciliter la compréhension générale des états financiers.

Changement de méthodes comptables

Nouvelles normes, interprétations et amendements en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016

Aucune nouvelle norme ou interprétation ayant eu un impact majeur sur les états financiers du PROE n'a été nouvellement mise en vigueur au cours des périodes commençant le ou après le 1^{er} janvier 2016. L'IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » est la seule nouvelle norme en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016. Aucun des amendements aux normes en vigueur à partir de cette date n'a eu un effet notable sur les états financiers du PROE.

Nouvelles normes, interprétations et amendements n'étant pas encore en vigueur

Les normes, interprétations et amendements suivants, qui ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas encore été adoptés plus tôt dans ces états financiers, auront ou pourraient avoir un effet sur les états financiers du PROE à l'avenir :

- L'IFRS 9 Instruments financiers - remplace l'IAS 39 : Instruments financiers : Reconnaissance et évaluation. En vertu de l'IFRS 9, la classification et l'évaluation des instruments financiers seront réparties en deux catégories principales - le coût amorti et la juste valeur (par le biais des autres éléments du résultat étendu ou du compte de résultat). Les catégories détenues jusqu'à leur échéance et disponibles à la vente seront éliminées. Un changement majeur concerne la dépréciation des actifs financiers d'un modèle des « pertes encourues » de l'IAS 39 à un modèle des « pertes attendues » au titre de l'IFRS 9, qui constitue un modèle tourné davantage vers l'avenir. Aucun changement notable en ce qui concerne la classification et l'évaluation des passifs financiers par rapport à l'IAS 39.
- L'IFRS 15 Revenus provenant de contrats avec des clients - remplace l'IAS 18 : Revenus et l'IAS 11 : Contrats de construction et Interprétations connexes. Un cadre unique de reconnaissance des revenus est établi au titre de l'IFRS 15, par laquelle une entité reconnaît le revenu pour représenter le transfert de biens ou de services promis aux clients pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou de ces services.
- L'IFRS 16 Contrats de location - remplace l'IAS 17 : Contrats de location et interprétations connexes. Le changement majeur concerne un modèle unique qui élimine la distinction entre la location-exploitation et la location-financement et entraîne la déclaration d'une performance financière qui reflète un « droit d'utilisation » et un passif correspondant pour la plupart des contrats de location.
- L'IAS 7 État des flux de trésorerie (Modifications de l'initiative de divulgation) - Les modifications visent à améliorer les divulgations à propos des dettes d'une entité en permettant aux utilisateurs d'évaluer les variations de passifs issus d'activités financières, comprenant tant les variations des flux de trésorerie que des flux sans effet de trésorerie. Les améliorations suggérées relatives à la divulgation permettraient la réconciliation des valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture pour chaque élément pour lequel des flux de trésorerie ont été ou seraient classifiés en tant qu'activités financières. Les incidences des normes susmentionnées sont toujours en cours d'examen dans la mesure où elles pourraient ou non avoir un impact significatif sur les états financiers futurs du PROE.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

c. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les postes inclus dans les états financiers du Secrétariat sont libellés dans la monnaie prescrite dans le règlement financier du PROE (« la monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle du Secrétariat est le dollar des États-Unis (\$US).

d. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions effectuées dans des devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle au taux de change de la date de la transaction pour les douze mois de l'année. Les taux de couverture ont également été utilisés tout au long de l'année pour la conversion en devise fonctionnelle des transactions excédant 100 000 \$. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date d'établissement du bilan sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les avoirs et engagements non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis. Les écarts de change sur les éléments monétaires sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

e. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur.

Les coûts comprennent les dépenses directement imputables à l'acquisition des actifs.

Les amortissements sont comptabilisés en performances financières selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

• Bâtiments	50 ans
• Mobilier et aménagements	5 à 10 ans
• Véhicules à moteur	5 ans
• Équipements	3 à 5 ans

La valeur résiduelle est réévaluée chaque année. La valeur résiduelle et la durée de vie utile des actifs sont révisées et ajustées si nécessaire à chaque date d'établissement du bilan.

Les plus-values et les moins-values sur cessions sont déterminées en comparant les fonds encaissés à la valeur comptable et sont comptabilisés au poste Autres (moins- values)/ plus-values – net, du compte de résultat.

f. Actifs financiers

Le Secrétariat classe ses actifs financiers dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont classés comme autres créances, actifs disponibles et dépôts à terme dans la section des actifs courants du bilan. Le Secrétariat détermine à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs.

g. Créances

Les créances et paiements anticipés sont comptabilisés dans un premier temps à la juste valeur et ensuite au coût, moins les provisions pour pertes. Une provision pour perte sur créances est établie lorsqu'il existe une indication objective montrant que le Secrétariat ne pourra pas recouvrer tous les montants dus selon les termes initiaux des créances.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

h. Dettes

Les dettes sont comptabilisées lorsque le Secrétariat est obligé d'effectuer des paiements futurs découlant de l'acquisition de biens et de services (y compris de services de conseils pour les programmes du PROE). Les dettes sont comptabilisées au coût, soit la juste valeur du paiement à verser à l'avenir pour les biens et services reçus. Compte tenu de la nature à court terme de la majorité des dettes, les valeurs comptables sont proches de la juste valeur.

i. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de liquidités, de dépôts bancaires et de dépôts à terme qui sont soumis à une modification minimale lors du prélèvement net de découverts bancaires aux fins du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires apparaissent dans les dettes à court terme dans le bilan.

j. Réserves

Les catégories suivantes de réserves sont détenues conformément au règlement financier du PROE :

Réserve générale – représente la somme totale des résultats cumulés des activités de base et est constituée en cas d'urgence ou d'imprévu.

Fonds spécifiques – comprend les fonds affectés à des fins spécifiques et généralement pas disponibles à d'autres fins.

k. Recettes

Les recettes comprennent essentiellement la valeur juste des contributions des Membres et les fonds des donateurs ou des programmes reçus ou à recevoir.

Contributions des Membres

Les contributions des Membres sont comptabilisées comme créances uniquement s'il existe une indication objective de leur encaissement pour la période en cours. À défaut, les contributions des Membres sont uniquement comptabilisées au moment de leur encaissement.

Fonds des donateurs ou des programmes

Les fonds des donateurs ou des programmes reçus sont initialement enregistrés en tant que passif dans l'état de la situation financière. Les fonds des donateurs ou des programmes ne sont pas comptabilisés en recettes tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que le Secrétariat respectera les conditions y afférentes, à savoir l'engagement de dépenses en vue de la réalisation des activités convenues.

Les fonds des donateurs ou des programmes sont comptabilisés en recettes de façon systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts des programmes qu'elles sont censées compenser.

Les fonds des donateurs ou des programmes à recevoir qui prennent le caractère d'une créance, soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit pour apporter un soutien financier immédiat au Secrétariat sans coûts futurs liés, sont comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la créance devient acquise.

Immobilisations financées par les donateurs

Les fonds des donateurs dont la condition principale est que le Secrétariat doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs non courants sont comptabilisés dans le bilan (ou l'état de la situation financière) en recettes constatées d'avance et transférés dans le compte de résultat sur une base systématique et rationnelle sur la durée de vie utile des actifs associés.

Frais de gestion des programmes

Les frais de gestion des programmes sont prélevés à hauteur d'un pourcentage convenu sur les fonds des programmes décaissés pendant l'année.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès qu'ils sont courus en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

I. Avantages du personnel

Le Secrétariat cotise à la Caisse nationale de prévoyance des Samoa pour le compte des employés locaux, selon un régime à cotisations définies conformément à la législation locale, sans autre engagement que le versement de ces cotisations. Les cotisations devant être versées conformément au régime à cotisations définies sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultat.

Les montants à prévoir au titre des congés annuels sont accumulés et comptabilisés au bilan. Les congés annuels sont enregistrés à la valeur non actualisée de la prestation devant être versée.

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont décaissées lorsque le service associé est fourni.

En cas de démission ou de cessation de service sauf en cas de faute, un employé expatrié a droit à des frais de rapatriement évalués sur une base non actualisée et décaissés lorsqu'ils deviennent exigibles.

m. Produits financiers nets

Les produits financiers nets comprennent les produits d'intérêts des dépôts bancaires à terme et les frais bancaires et frais de découverts bancaires qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

n. Pertes

Les valeurs comptables des actifs du Secrétariat sont révisées à chaque date d'établissement du bilan pour déterminer s'il existe un indice de perte. Si tel est le cas, la valeur recouvrable des actifs est alors estimée. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un montant générateur de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable. Les pertes de valeurs sont comptabilisées sans délai dans le compte de résultat.

o. Chiffres de la période précédente

Les chiffres de la période précédente ont été modifiés au besoin par souci de cohérence avec la présentation des informations financières pour l'exercice en cours.

3. Gestion des risques financiers

a. Facteurs de risques financiers

Les principaux instruments financiers du Secrétariat comprennent des dépôts à vue et à terme. Ces instruments ont essentiellement pour objet de financer les activités du Secrétariat. Compte tenu des activités et des sources de financement du Secrétariat, ces instruments sont exposés aux risques de change et de crédit.

Les principales méthodes et politiques comptables adoptées, notamment les critères de comptabilisation, la base d'évaluation et la base de comptabilisation des recettes et dépenses sont détaillées pour chaque classe d'actif et de passif financier dans la note 2 accompagnant les états financiers.

Risque de change

Le risque de change est le risque de pertes dues aux fluctuations des taux de change du dollar des États-Unis, qui est la monnaie fonctionnelle du Secrétariat. Le Secrétariat reçoit des financements de divers pays membres et donateurs en monnaie étrangère. Par ailleurs, le Secrétariat réalise parfois des transactions dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle. Le Secrétariat se trouve donc exposé à des risques de change. Pour réduire cette exposition, le Secrétariat a plusieurs comptes bancaires en monnaie étrangère (dollars australiens, néo-zélandais et talas samoans) et réalise selon les besoins des transactions dans ces monnaies.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

L'exposition du Secrétariat au risque de change était la suivante sur la base des montants notionnels :

	Valeurs comptables	
	2016	2015
	\$	\$
AUD	45 169	479 816
NZD	7 188	268 326
WST	130 360	593 991

Les taux de change étaient les suivants à la date de clôture :

	Taux à la date de clôture	
	2016	2015
	\$	\$
AUD	0.5379	0.5297
NZD	0.5595	0.5657
WST	0.3879	0.3858

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant illustre l'effet d'une appréciation/dépréciation de 10 % par rapport au dollar des États-Unis au 31 décembre 2016 sur les recettes et les réserves du fonds de base. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, notamment les taux d'intérêt, restent constantes.

	Effet sur les fonds propres et les réserves	
	2016	2015
	\$	\$
AUD – Recettes et réserves du fonds de base +10 %	3 258	34 947
AUD – Recettes et réserves du fonds de base -10 %	(3 258)	(34 947)
NZD – Recettes et réserves du fonds de base +10 %	498	18 299
NZD – Recettes et réserves du fonds de base -10 %	(498)	(18 299)
WST – Recettes et réserves du fonds de base +10 %	5057	22 916
WST – Recettes et réserves du fonds de base -10 %	(5057)	(22 916)

Le Secrétariat ne gère pas le risque de change en utilisant les couvertures de change ou des accords de change futur en raison de la disponibilité limitée de ces produits dans son environnement économique principal.

Risque de crédit

Le risque de crédit est un risque de perte lié au non-versement par les Membres de leur contribution ou au non-respect des obligations contractuelles d'une contrepartie à un instrument financier. Le risque concernant les contributions des Membres n'est pas jugé important car le Secrétariat a pour politique de n'accumuler les contributions que s'il existe une indication objective que le risque de défaillance de la contrepartie est négligeable. Les créances du Secrétariat sont surveillées en permanence pour limiter l'exposition à des créances irrécouvrables.

Les instruments financiers susceptibles d'exposer le Secrétariat à des concentrations de risque de crédit sont principalement les dépôts bancaires à vue et à terme.

Le Secrétariat place ses dépôts à vue et à terme dans des institutions financières ayant une haute qualité de crédit et limite le montant de l'exposition au risque de crédit dans une institution financière conformément à la politique de gestion de la trésorerie approuvée par la direction.

La valeur comptable des actifs financiers portée dans les états financiers, qui est nette de toute perte de valeur, représente l'exposition maximale du Secrétariat au risque de crédit.

b. Estimation de la juste valeur

Il est considéré que la valeur comptable diminuée de toute provision pour dépréciation des créances et des dettes avoisine leur juste valeur.

4. Principales estimations et appréciations comptables

La préparation des états financiers en conformité avec l'IFRS exige de la direction qu'elle formule des appréciations, des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes et montants déclarés des actifs et passifs, recettes et dépenses. Les estimations et hypothèses associées reposent sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables compte tenu des circonstances. Ces estimations et hypothèses permettent de formuler des appréciations sur les valeurs comptables des actifs et passifs, lorsque celles-ci ne sont pas clairement identifiables à partir d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement réexaminées. Toute modification des estimations est comptabilisée dans l'année en cours si elle ne concerne que cet exercice ou dans les années à venir si elle concerne également ces exercices. Lors de l'application des méthodes comptables du Secrétariat, la direction a fait les appréciations, estimations et hypothèses suivantes, qui ont eu la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers. Les états financiers sont affectés par les estimations et les appréciations de la valeur des immobilisations corporelles (Note 3.e) et des créances (Note 3.g).

Évaluation de la juste valeur

Un certain nombre d'actifs et de passifs inclus dans les états financiers du PROE nécessitent l'évaluation et/ou la divulgation de la valeur juste. L'évaluation de la valeur juste des actifs financiers et non financiers du PROE se base autant que possible sur des informations et des données observables sur le marché. Les informations utilisées afin de déterminer l'évaluation de la juste valeur sont catégorisées en plusieurs niveaux, selon la façon dont il est possible d'observer les informations utilisées dans la technique d'évaluation (« hiérarchie des valeurs justes »).

- Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des articles identiques (non ajustés)
- Niveau 2 : Informations observables directes ou indirectes autres que celles du niveau 1
- Niveau 3 : Informations non observables (c.-à-d. non dérivées des données du marché).

La classification d'un article en fonction des niveaux susmentionnés est basée sur le plus bas niveau d'informations utilisées ayant un effet notable sur l'évaluation de la juste valeur de l'article. Les transferts d'articles d'un niveau à l'autre sont reconnus durant la période à laquelle ils ont lieu.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

5. Contributions des Membres

Les contributions des Membres sont les suivantes :

	2016 \$	2015 \$
Samoa américaines	10 184	10 184
Samoa américaines – contribution volontaires	509	
Australie	185 106	185 106
Australie – contribution volontaires	9 256	
Îles Cook	10 184	10 184
Îles Cook – contribution volontaires	489	
États fédérés de Micronésie	10 184	10 184
Fidji	20 344	20 422
France	134 172	140 883
France – contribution volontaires	6 711	
Polynésie française	20 360	20 360
Guam	20 353	20 360
Guam – contribution volontaires	1 018	
Kiribati	10 184	10 165
Kiribati – contribution volontaires	509	
Îles Marshall	-	10 184
Nauru	9 358	10 184
Nouvelle-Calédonie	24 122	16 366
Nouvelle-Calédonie – contribution volontaires	1 018	
Nouvelle-Zélande	134 202	134 202
Nouvelle-Zélande – contribution volontaires	6 711	
Nioué	20 340	-
Northern Marianas	-	-
Palaos	19 491	-
Palaos – contribution volontaires	509	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	8 754	20 360
Papua New Guinea – contribution volontaires	-	353 140
Samoa	40 680	20 380
Samoa – contribution volontaires	2 004	
Îles Salomon	20 328	20 360
Tokélaou	10 184	10 184
Tokélaou – contribution volontaires	509	
Tonga	10 185	30 553
Tonga – contribution volontaires	449	
Tuvalu	10 184	10 184
Tuvalu – contribution volontaires	501	
Royaume-Uni	-	134 202
États-Unis d'Amérique	194 663	200 000
Vanuatu	-	8 980
Wallis-et-Futuna	30 537	-
Wallis-et-Futuna – contribution volontaires	509	
Contribution de Samoa, pays hôte	20 307	20 327
Total	1 005 105	1 427 454

6. Autres recettes du fonds des donateurs (bailleurs de fonds)

Les fonds reçus des organismes d'aide conformément aux programmes de travail extrabudgétaires supplémentaires sont généralement destinés à des fins spécifiques et gérés par le direction exécutive et le soutien administratif. En 2016, les fonds reçus provenaient de l'AusAID, de la Chine, du FVC, du PACMAS et du gouvernement suédois afin de financer les Projets de taille moyenne, les coûts liés à la Surveillance et à l'Évaluation, les fonctions des medias, les fonctions IT, les frais liés aux exécutifs, et les frais sous-régionaux. Le total des fonds provenant de bailleurs en 2016 s'élève à 1 529 341 \$ (1 389 464 \$ en 2015).

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

7. Autres recettes

Les autres recettes sont détaillées ci-après :

	2016	2015
	\$	\$
Location de bureaux et de surfaces à usage de bureaux	90 006	43 198
Économies sur les voyages du Directeur général	-	6 742
Voyages et autres recouvrements	34 359	98 615
Divers	66 853	37 332
Total autres recettes	191 218	185 887

8. Produits comptabilisés d'avance (passif)

Les produits comptabilisés d'avance font référence aux bâtiments, matériel de bureau et mobilier suivants, financés par les donateurs pour les activités du PROE : i) Complexe du PROE financé par les gouvernements des pays donateurs ; ii) Centre de formation financé par le Japon ; et iii) Centre d'information et de documentation financé par l'Union européenne. Les produits comptabilisés d'avance sont amortis en recettes sur une période de 50 ans pour les bâtiments et de 10 ans pour le matériel et le mobilier de bureau, soit les mêmes taux d'amortissement que les actifs.

	2016	2015
	\$	\$
Coût des dons		
Complexe du PROE financé par les gouvernements	1 822 798	1 822 798
Centre pour l'éducation et la formation (Japon)	2 374 692	2 374 692
Centre d'information et de documentation (Union européenne)	350 000	350 000
Coût total des actifs	4 547 490	4 547 490
Amortissement cumulé		
Amortissement cumulé en début d'exercice	1 590 045	1 506 838
Amortissement pour l'année en cours	83 275	83 256
Amortissement cumulé en fin d'exercice	1 673 369	1 590 094
Montant non amorti	2 874 121	2 957 396
Partie courante de l'amortissement	83 275	83 256
Partie non courante de l'amortissement	2 790 846	2 874 140
Montant non amorti	2 874 121	2 957 396

9. Produits financiers nets

Les coûts financiers nets sont les suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Produits d'intérêts des dépôts bancaires à terme	11 297	57 537
Moins les coûts de financement relatifs à :		
Frais bancaires	(3 739)	(3 368)
Produits financiers nets	7 558	54 169

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

10. Direction générale (personnel de direction)

Pendant l'année écoulée, les personnes suivantes ont assumé les principaux rôles au sein de la direction, notamment en matière de planification, d'orientation et de contrôle des activités du Secrétariat :

M. Kosi Latu – Directeur général, qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2016
M. Roger Cornforth – Directeur général adjoint, qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2016 Mlle Netatua Pelesikoti – Directrice de la division Changement climatique
M. Stuart Chape – Directeur de la division Biodiversité et gestion écosystémique
M. Clark Peteru – Conseiller juridique
Mlle Simeamativa Vaai – Conseillère en ressources humaines
Mlle Petra Chan Tung – Conseillère financière et administrative, qui a pris ses fonctions le 25 juillet 2016

La rémunération des principaux membres de la direction au cours de l'année écoulée a été la suivante :

	2016	2015
	\$	\$
Traitements et avantages liés à l'emploi à court terme	970 176	1 317 464

11. Immobilisations corporelles

	Matériel	Ordinateur équipement	Équipement & mobilier	Moteur véhicules	Total
Valeur brute comptable					
Coût au 1er janvier 2015	4 163 762	439 834	780 243	103 002	5 486 841
Frais supplémentaires	-	13 406	28 867	-	42 273
Cessions	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2015	4 163 762	453 240	809 110	103 002	5 529 314
Frais supplémentaires	-	37 539	53 637	-	91 175
Cessions	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2016	4 163 762	490 779	862 747	103 002	5 620 289
Amortissement cumulé					
Solde au 1er janvier 2016	(1 197 295)	(384 598)	(744 886)	(47 336)	(2 374 115)
Coût d'amortissement pendant l'exercice	(83 275)	(32 819)	(23 491)	(20 601)	(160 186)
Cessions	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2016	(1 280 570)	(417 417)	(768 377)	(67 937)	(2 534 301)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2015	2 966 467	68 642	64 224	55 666	3 154 998
Au 31 décembre 2016	2 883 192	73 361	94 370	35 065	3 085 988

12. Immobilisations incorporelles

	2016	2015
	\$	\$
Logiciel informatique	375 097	468 872
Moins amortisation	(93 775)	(93 775)
Valeur comptable nette	281 322	375 097

Le logiciel est acquis dans le cadre de la mise à niveau du système et était en cours de développement jusqu'en décembre 2014. Il est estimé que le logiciel aura une durée de vie limitée et sera amorti à hauteur de 20 % au cours de la durée de vie utile estimée en 2016. Ce logiciel est jugé avoir une durée de vie finie et sera amorti sur sa durée de vie utile estimée une fois qu'il sera achevé dès début 2015. Cet actif n'est pas produit en interne.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice indiqués dans le tableau des flux de trésorerie peuvent être rapprochés des postes connexes du bilan comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Avoirs en caisse	201	200
Avoirs en banque	7 285 679	4 177 836
	<u>7 285 880</u>	<u>4 178 036</u>
Dépôts bancaires à terme	14 6 366	1 092 581
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux fins du tableau des flux de trésorerie	<u>7 292 246</u>	<u>5 270 617</u>

Les soldes en caisse et en banque sont affectés aux monnaies suivantes en dollars des États-Unis à la date de clôture :

Avoirs en caisse en SAT convertis en USD	130 360	196 141
Avoirs en caisse en AUD convertis en USD	45 169	44 677
Avoirs en caisse en NZD convertis en USD	823	8 734
Avoirs en caisse en USD	7 109 328	3 928 284
	<u>7 285 679</u>	<u>4 177 836</u>

14. Dépôts bancaires à terme

Les dépôts bancaires à terme sont les suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Total des dépôts bancaires à terme	<u>6 366</u>	<u>1 092 581</u>

Ces dépôts ont en moyenne une durée de 180 jours et un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,5 % par an. La valeur comptable des dépôts à terme est égale à leur valeur juste.

Les dépôts bancaires à terme sont affectés aux monnaies suivantes en dollars États-Unis à la date de clôture :

	2016	2015
	\$	\$
Valeur en USD des dépôts bancaires à terme en SAT		397 850
Valeur en USD des dépôts bancaires à terme en AUD		435 139
Valeur en USD des dépôts bancaires à terme en NZD	6 366	259 592
Total des dépôts bancaires à terme	<u>6 366</u>	<u>1 092 581</u>

15. Créances et paiements anticipés

Les créances et paiements anticipés sont spécifiés comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Créances	13 532	34 018
Paiements anticipés		27 969
Intérêts courus sur les dépôts bancaires à terme		10 861
	<u>13 532</u>	<u>72 848</u>

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

16. Réserve de fondsspécifiques

La réserve de fonds spécifiques comprend les fonds affectés à des fins spécifiques et généralement pas disponibles à d'autres fins.

La réserve de fonds spécifiques représente à compter de 2015 le fonds d'évacuation pour raisons médicales comme indiqué ci-dessous :

	2016	2015
	\$	\$
Solde d'ouverture	221 806	244 542
Moins réserves utilisées pendant l'exercice	(36 946)	(22 736)
Solde de clôture	184 860	221 806

17. Provisions au titre des droits des employés

Les provisions au titre des droits des employés sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
<i>Droit à congé</i>		
Solde d'ouverture	433 406	444 095
Droits accumulés pendant l'année	(38 379)	122 777
Droits utilisés pendant l'année	(47 577)	(133 466)
Solde de clôture	347 450	433 406
<i>Prime de rapatriement</i>		
Solde d'ouverture	444 265	556 073
Primes accumulées pendant l'année	50 611	39 019
Frais de rapatriement versés pendant l'année	(41 902)	(150 827)
Solde de clôture	452 974	444 265
Total des provisions au titre des droits des employés	800 424	877 671

18. Dettes et créances

Les dettes et créances sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Dettes	153 585	316 236
Traitements échus	16 231	32 413
	169 815	348 649

19. Passif des Fonds des donateurs et des programmes

a. Résumé des fluctuations

	2016	2015
	\$	\$
<i>Solde d'ouverture</i>	5 467 956	4 735 411
Fonds reçus au cours de l'année écoulée	17 006 124	14 000 376
Total fonds disponibles	22 474 080	18 735 787
Moins dépenses liées aux programmes pendant l'exercice	(12 728 902)	(12 138 382)
Moins les dépenses d'autres donateurs au cours de l'année	(1 494 751)	
Frais de gestion des programmes	(953 541)	(1 129 449)
Solde de clôture	7 296 887	5 467 956

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

b. Détail des fluctuations

b. Détail des fluctuations							
DONOR/PROGRAMME	Solde	Fonds	Total des fonds	Frais d'appui a	Total	Autres	Solde
	1/01/2016	reçus	disponibles	programmes	Dépenses	Adjs	31/12/16
Banque asiatique de développement	252 239	712 751	964 990	(86 322)	(729 060)		149 608
Bureau australien de météorologie	1 626	894 782	896 408	(19 997)	(202 683)	(250)	673 479
Gouvernement australien Extrabudgétaire	421 334	1 036 974	1 458 308	(103 698)	(1 179 578)	(175 033)	-
Gouvernement australien Extra extrabudgétaire	90 680		90 680	(710)	7 555	(775)	96 750
Haute Commission Britannique	3 233		3 233				3 233
Climate Analytics	32 124	133 635	165 759	(21 865)	(150 598)		(6 704)
Secrétariat du Commonwealth	11 175		11 175				11 175
Conservation International	(5 689)		(5 689)		(450)		(6 139)
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	202 885	42 848	245 733		(125 862)		101 688
Union européenne	2 270 962	3 561 167	5 832 129		(2 468 080)		3 193 733
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	95 206		95 206	(4 406)	(66 415)		24 385
Gouvernement canadien	9 932		9 932				9 932
Gouvernement finlandais	395 724	913 670	1 309 394	(46 783)	(612 909)		649 702
Gouvernement français	173 032	99 451	272 483	(3 365)	(250 611)		18 507
Gouvernement allemand	(17 740)	1 402 830	1 385 089	(119 773)	(1 005 279)		260 037
Gouvernement japonais	112 348		112 348	(2 831)	(28 306)		81 212
Gouvernement Suède	-	2 175 103	2 175 103		(1 576 586)		598 517
Government suisse	301		301		199		500
Gouvernement de Wallis et Futuna	6 892		6 892		10 910		17 802
Institut des Stratégies mondiale de l'environnement	8 320		8 320	(692)	(10 964)		(3 336)
International Fund for Agriculture Development	2 641		2 641				2 641
Organisation maritime internationale	21 237	108 670	129 907	(14 292)	(101 794)		13 821
Union internationale pour la conservatin de la nature	71 470	233 550	305 020	(14 389)	(114 002)		176 630
John D & Catherine T MacArthur Foundation	6 304		6 304				6 304
PIE - NZ Aid	4 812		4 812				4 812
NZAid Extrabudgétaire	75 444	888 736	964 180	(85 058)	(827 595)	5 917	57 443
NZAid Extra-extrabudgétaire	532 708	312 964	845 672	(27 042)	(371 050)	(10 000)	437 580
PACMAS	5 769	15 117	20 885		(115)		20 771
Fonds sur le cooperation développement des îles du Pacifique	24 562		24 562		257		24 818
Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique	21 761	163 968	185 729	(26 151)	(201 313)		(41 735)
Foundation Parkard	837		837		2 500		3 337
République populaire de Chine	160 266	149 968	310 233		(77 378)		232 855
PEW	60 107	259 970	320 077	(26 982)	(215 723)		77 372
Autres fonds	(361 022)	325 872	(35 151)	(22 234)	(138 995)	180 447	(15 932)
Secrétariat de la Convention Ramsar	(205 153)	120 388	(84 765)				(84 765)
Communauté du Pacifique	(15 311)	337 536	322 226	(12 763)	(125 248)		184 215
The Nature Conservancy	-		-				-
Foundation Christensen	1 146		1 146				1 146
Bureau météorologique du Royaume-Uni	149 593	266 910	416 503	(33 833)	(282 013)		100 657
Programme des Nations Unies pour le développement	221 079	889 486	1 110 565	(17 999)	(935 231)		157 335
Programme des Nations Unies pour l'environnement	578 892	1 616 682	2 195 573	(51 654)	(2 111 175)	(56)	32 689
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	1 631		1 631				1 631
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	-		-				-
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	3 500		3 500				3 500
Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets	3 029		3 029				3 029
Min. de l'Énergie/Université Los Alamos (É.-U.)	738		738				738
Service Fish & Wildlife (É.-U.)	14 625		14 625		(220)		14 405
Département d'État (É.-U.)	(39 727)		(39 727)		(1 700)		(41 427)
USAID	(47 374)	262 856	215 482	(1 697)	(149 568)		64 217
Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (É.-U.)	11 525	54 993	66 517	(10 378)	(86 656)		(30 517)
Conseil de gestion des pêches du Pacifique occidental (É.-U.)	(164)		(164)				(164)
Organisation météorologique mondiale	98 449	25 000	123 449	(10 128)	(97 919)		15 402
	5 467 956	17 005 874	22 473 831	(953 541)	(14 223 653)	250	7 296 887

Les soldes négatifs en fin d'année sont liés aux modalités de financement fondées sur une base de remboursement.

PROE
Tableau des flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

20. Dépenses par fonction et comparaison avec le budget

La comparaison entre les dépenses réelles et les dépenses prévues au budget pour 2016 est détaillée ci-après :

	2016		2015	
	Effectif	Budget	Effectif	Budget
Changement climatique				
Frais de personnel	1 053 024	1 081 970	1 116 584	1 205 461
Frais de fonctionnement	2 675 816	4 207 412	3 342 622	2 987 686
Frais d'investissement	1 672	-	1 843	14 000
Sous-total	3 730 512	5 289 382	4 461 049	4 207 147
Coûts d'appui aux programmes	347 275	581 511	428 171	486 732
TOTAL	4 077 787	5 870 893	4 889 220	4 693 879
Biodiversité et gestion écosystémique				
Frais de personnel	1 241 473	1 442 693	1 228 038	1 211 465
Frais de fonctionnement	2 294 828	1 716 188	2 021 851	1 935 401
Frais d'investissement	18 232	5 678	11 058	5 750
Sous-total	3 554 534	3 164 559	3 260 947	3 152 616
Coûts d'appui aux programmes	275 355	390 606	218 362	208 881
TOTAL	3 829 889	3 555 165	3 479 309	3 361 497
Gestion des déchets et lutte contre la pollution				
Frais de personnel	805 496	1 003 370	767 461	813 110
Frais de fonctionnement	3 444 739	3 954 567	2 768 854	3 325 542
Frais d'investissement	6 518	4 500	1 072	2 545
Sous-total	4 256 753	4 963 437	3 537 387	4 141 197
Coûts d'appui aux programmes	234 092	333 692	291 050	367 686
TOTAL	4 490 845	5 297 129	3 828 437	4 508 883
Surveillance et gouvernance environnementales				
Frais de personnel	506 552	578 040	700 602	1 014 130
Frais de fonctionnement	678 664	903 022	183 069	545 458
Frais d'investissement	1 887	5 500	9 090	3 500
Sous-total	1 187 103	1 486 562	892 761	1 563 088
Coûts d'appui aux programmes	72 229	108 931 00	99 494	158 761
TOTAL	1 259 332	1,595,493	992,255	1 721 849
Direction générale et services administratifs				
Frais de personnel	2 117 200	2 579 214	2 383 626	2 69,500
Frais de fonctionnement	919 131	1 518 431	1 672 650	1 345 727
Frais d'investissement	-	93 500	42 273	36 000
Sous-total	3 036 331	4 191 144	4 098 549	4 078 227
Coûts d'appui aux programmes	24 589	72 669	61 133	105 846
TOTAL	3 060 920	4 263 813	4 482 263	4 184 073
Coûts totaux (hors soutien au Programme)	15 765 232	19 095 084	16 250 693	17 142 275
Total du soutien au Programme	953 541	1 487 409	1 129 448	1 327 906
Total	16 718 773	20 582 493	17 380 142	18 470 181

21. Passif éventuel et engagements en capital

Au 31 décembre 2016 et à la date de la signature de ces états financiers, le PROE présente des procédures judiciaires en cours concernant un différend reposant sur la revendication d'un consultant sur des avantages contractuels. La demande totale est estimée à environ 197 000 USD. La décision de la Cour concernant cette procédure judiciaire est toujours attendue. Par conséquent, aucune dette n'a été reconnue dans les états financiers en date de fin d'exercice jusqu'à ce qu'une décision judiciaire soit prise.

22. Événements postérieurs à la période comptable

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture des comptes.